



**1**

---

## **PREAMBULE**

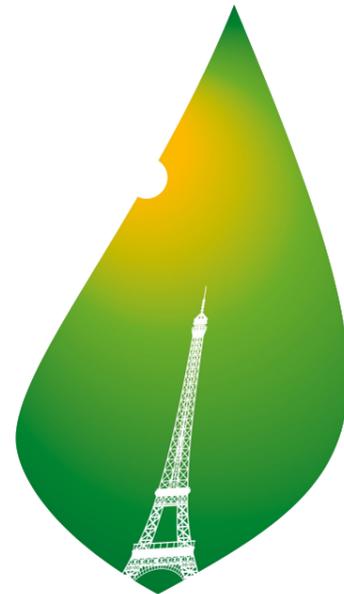
## LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, OBJECTIF PRINCIPAL DE LA COP 21

Hausse des températures, augmentation de la pollution, diminution des ressources en énergies fossiles... A l'heure actuelle, la lutte pour la sauvegarde de notre planète est devenue un enjeu international majeur.

La COP21, 21<sup>e</sup> Conférence des parties (COP) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, s'est tenue en 2015 à Paris. Son objectif général reprend celui annoncé lors de la Conférence de Copenhague : limiter à 2°C le réchauffement planétaire par rapport à 1850.

Les transports sont les premiers pollueurs avec environ 31 % de contributions aux émissions de gaz à effet de serre en France : **le changement d'habitudes en termes de transport est un enjeu de taille dans la lutte contre le réchauffement climatique.**

**Le vélo est l'une des meilleures alternatives aux moyens de transport et de déplacement polluants.** C'est pourquoi à l'occasion de la COP21, l'Union Européenne a fait état de plusieurs propositions pour favoriser l'utilisation du vélo : promouvoir des programmes d'infrastructures et de changement de comportement, renforcer les réseaux cyclables aux niveaux international, national, régional et local, inclure le vélo en tant qu'activité de loisirs et mode de transport efficace dans les projets urbains à l'échelle locale et régionale.



COP21 • CMP11



## FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX : LE GRAND POTENTIEL DU VÉLO

**Le potentiel du vélo pour lutter contre les changements climatiques est énorme.** Le vélo permet de démultiplier l'efficacité du transport public. Bon pour la santé, accessible au plus grand nombre, bon marché pour les collectivités. Le vélo ne pollue pas du tout et la moitié des déplacements automobiles fait moins de 3km. **Chaque déplacement à vélo est une manifestation de l'engagement de chacun pour le climat.**

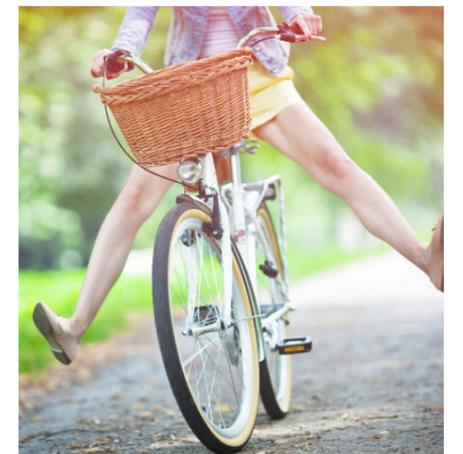
Si tous les Européens pédalaient comme les Danois, nous aurions déjà atteint un quart de nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. Faire 10km de vélo par jour au lieu de prendre sa voiture permet d'économiser 700kg de CO<sub>2</sub> en un an !

Utiliser davantage le vélo permet de faire des économies. Un vélo bien entretenu et équipé coûte 250 euros par an, contre 5 000 euros en moyenne pour une voiture.

De plus, depuis le 10 mai 2020, les IKV (indemnité kilométrique vélo) rentrent dans le forfait mobilité durable. L'IKV est une indemnité kilométrique octroyée par l'employeur aux salariés qui utilisent le vélo pour réaliser tout ou partie du trajet domicile-travail. Son objectif est de couvrir les frais du cycliste, mais aussi d'encourager plus de travailleurs à se déplacer à vélo, un mode de transport plus écologique que la voiture et considéré comme meilleur pour la santé.

Le vélo est aussi le mode de transport le moins exposé aux accidents : 4,5% des tués sur la route sont des cyclistes, 13,4% sont des piétons, 23,1% sont des usagers des deux-roues, et la moitié restante sont des automobilistes.

Le vélo préserve des maladies vasculaires et cérébrales, réduit les risques de cancer de 15 à 40%, mais aussi du diabète et des maladies coronariennes. Contrairement aux idées reçues, le cycliste est moins exposé que l'automobiliste à la pollution de l'air, même avec un taux d'inhalation plus élevé (du fait de l'exercice).







2

---

## CONCEPT DE LA RESIDENCE A VELOS

## A LE LOCAL VÉLOS

### 1 LE CONSTAT

*Nous souhaitons développer le concept de la nouvelle résidence vélos – dédié 100% à l'usage des vélos.*

*Pour développer ce concept, partons d'un constat simple, qu'est-ce qu'un local vélos d'une résidence aujourd'hui ?*

*Après l'analyse de plusieurs opérations nous pouvons identifier plusieurs caractéristiques. Ce sont des locaux de deuxième catégorie, relégués au dernier rang au niveau de la lumière et finitions, souvent des bouche-trous des surfaces difficilement commercialisables. Rarement sur le passage des résidents, mal fini et rudimentaires, ce sont les espaces qui vivent mal, rarement nettoyés par les syndics, encombrés, devenant des espaces d'insécurité et de vol.*

**FUB\* : EN FRANCE CHAQUE ANNÉE PLUS DE 400 000 VÉLOS SONT VOLÉS. CE FLÉAU EN PLEINE EXPANSION EST L'UN DES PREMIERS FREINS À LA PRATIQUE RÉGULIÈRE DU VÉLO ET À L'USAGE DU VÉLO COMME MODE DE DÉPLACEMENT AU QUOTIDIEN.**

**A CAUSE DU VOL, PRÈS DE 80 000 CYCLISTES RENONCENT CHAQUE ANNÉE À FAIRE DU VÉLO.**

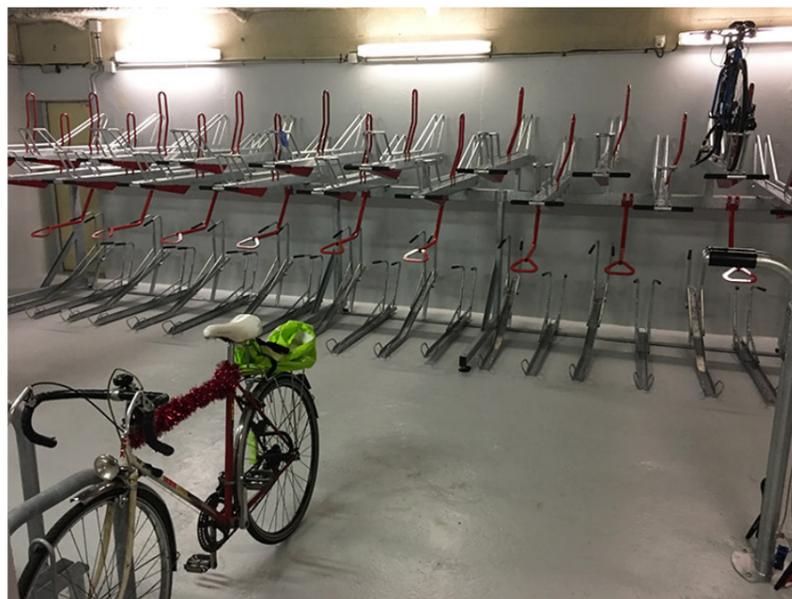
\* FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE.

Nous pouvons résumer ce constat par les caractéristiques suivantes – le local vélos actuel dans les résidences, dans la plupart des cas est :

- a. Sombre – sans fenêtre
- b. Rudimentaire – finitions brutes, dalle brute, racks acier galvanisé, mur au mieux avec peinture blanche finition B/C
- c. Surchargé – passage limité, encombré par les vélos, pompes, pièces souvent laissées sur place, souvent suite aux vols...



exemples des locaux vélos et leurs finitions



## A LE LOCAL VÉLOS

### 2 LA PROPOSITION

Comment changer la situation ? Quels sont les leviers pour contrer cette tendance, et faciliter ce mode de déplacement ? Nous souhaitons développer un projet « laboratoire », bâtiment cime de l'usage du vélo, et développer les pistes de traitement et usage, qui serviront comme exemple aux futures constructions.

Pour cela, les postulats du local vélo de demain, à notre avis sont les suivants – le local vélo de demain est :

- a. Clair – espace éclairé naturellement, par le biais de fenêtres, (hors d'eau – hors d'air)
- b. Bien fini – finitions qualitatives, lasure / résine au sol, présence des tapis brosses longs, pour limiter les traces
- c. Avec les emplacements larges et faciles d'accès, avec l'espace de passage confortable et sécurisé.
- d. Comprenant des espaces de services et de convivialité



**NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE DES ESPACES BIEN SOIGNÉS SONT DES ESPACES BIEN RESPECTÉS PAR LES RÉSIDENTS. C'EST POURQUOI, POUR ASSURER LA VIABILITÉ ET SÉCURITÉ DES LOCAUX VÉLOS, NOUS SOUHAITONS DÉVELOPPER LE CONCEPT DES HALLS À VÉLOS : ESPACES QUALITATIFS, AVEC LE STANDING ET FINITIONS DE VRAIES HALLS DE RÉSIDENCE, LUMINEUX ET CONVIVIAUX, AVEC ESPACES DE RÉPARATION INTÉGRÉS, QUI DEVIENT ÉGALEMENT UN ESPACE D'ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ.**

*Ce sont les espaces larges et aérés, où nous croisons les voisins, où le passage régulier des résidents assure le sentiment de sécurité, où le traitement des sols bien pensé évite les traces des roues, des espaces hybrides combinant le hall, le local vélo, l'atelier de réparation, et espaces de convivialité de la résidence.*

**LES VRAIS SALONS À VÉLOS.**

## B LE HALL À VÉLOS

### 1 LES INTERIEURS

S'agissant des espaces de passage, échange et convivialité, nous proposons l'utilisation des matériaux de finitions nobles et vertueux de point de vue du bilan carbone.

Nous recherchons des espaces clairs, largement vitrés, avec les menuiseries bois, du mobilier intégré en bois.

Pour assurer la propreté, les tapis brosse devront être de taille adaptés aux passages des vélos - deux tours de chaque roue minimum - quid à proposer un passage continu en tapis brosse pour les halls traversants.



resine au sol



resistance: exemple des usage industriels



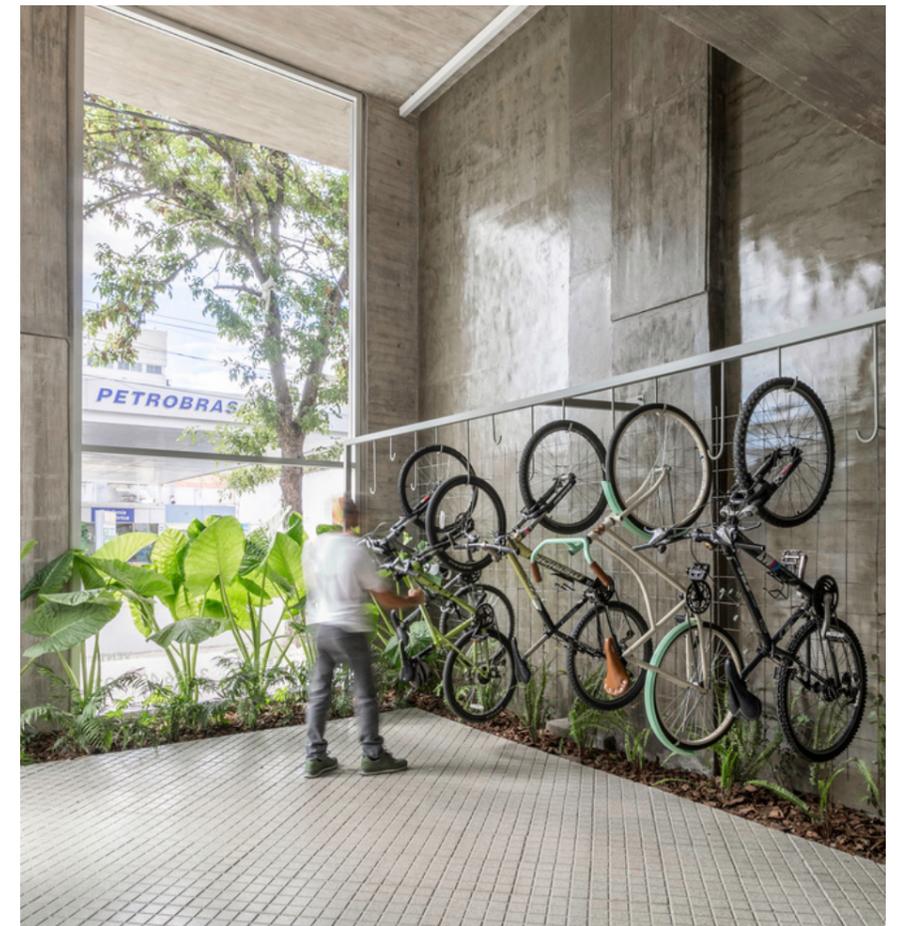
tapis brosse



mur rideau bois



habillages decoratifs - séparatifs d'espace en bois

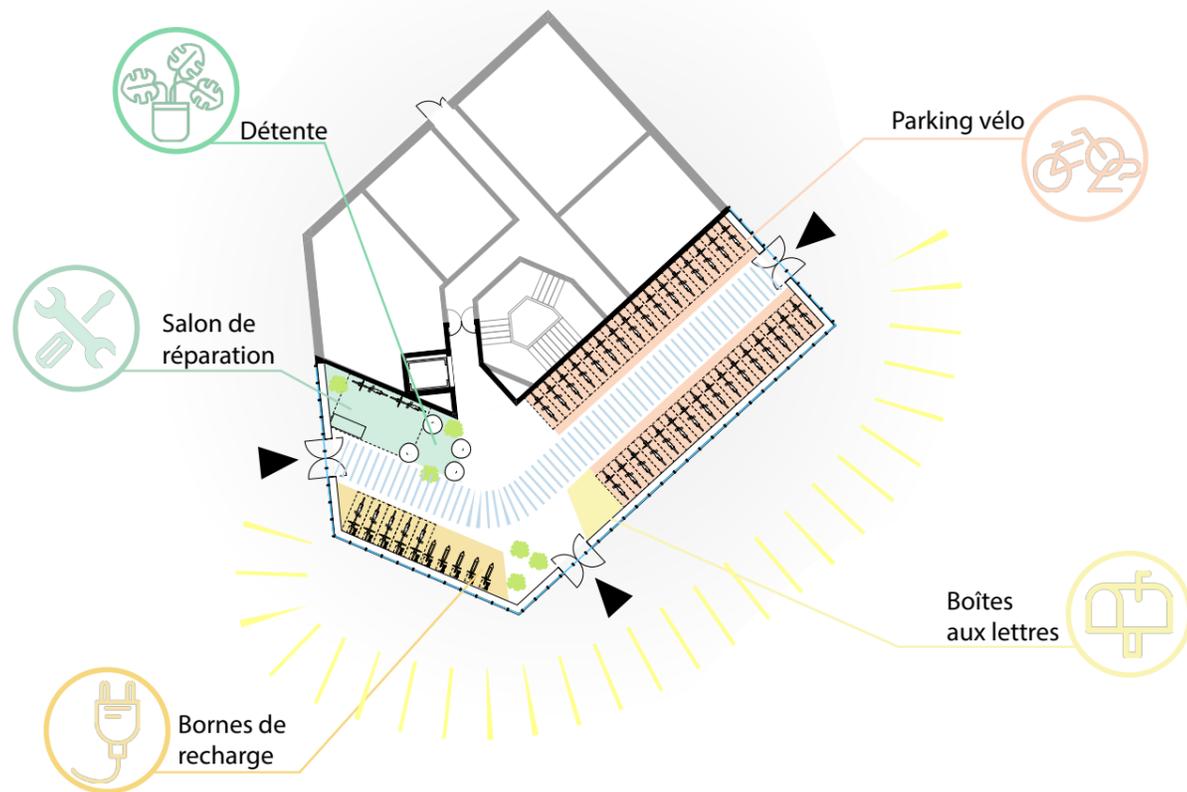


#### LES HALLS À VÉLO

Les exemples des espaces ci-contre présentent les espaces de hall à vélo qualitatifs, lumineux, attractifs.

#### LE CONCEPT

Pour la résidence vélo ces espaces doivent se démontrer symboliques et attractifs, à la hauteur des ambitions de ce concept.

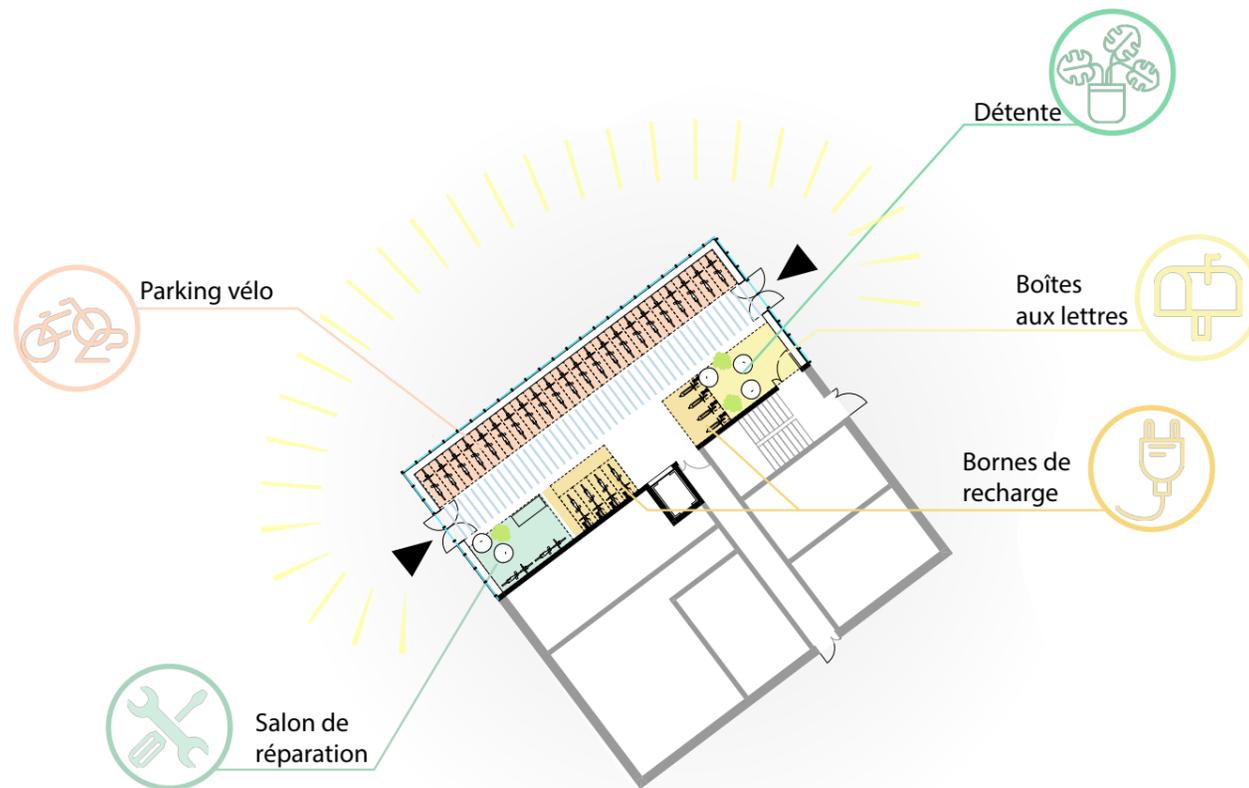


Les schemas présentent deux typologies des halls lumineux, traversants, dotés d'espaces de réparation, chargement des vélos et trotinettes, ou espaces détente.

Les vélos sont placés de façon confortable, pour que l'accès à chaque emplacement soit aisé.

Des emplacements spéciaux seront également prévus pour les vélos cargo.

Les traits bleus indiquent les espaces de passage, prévus en tapis brosse, pour la propreté des espaces.





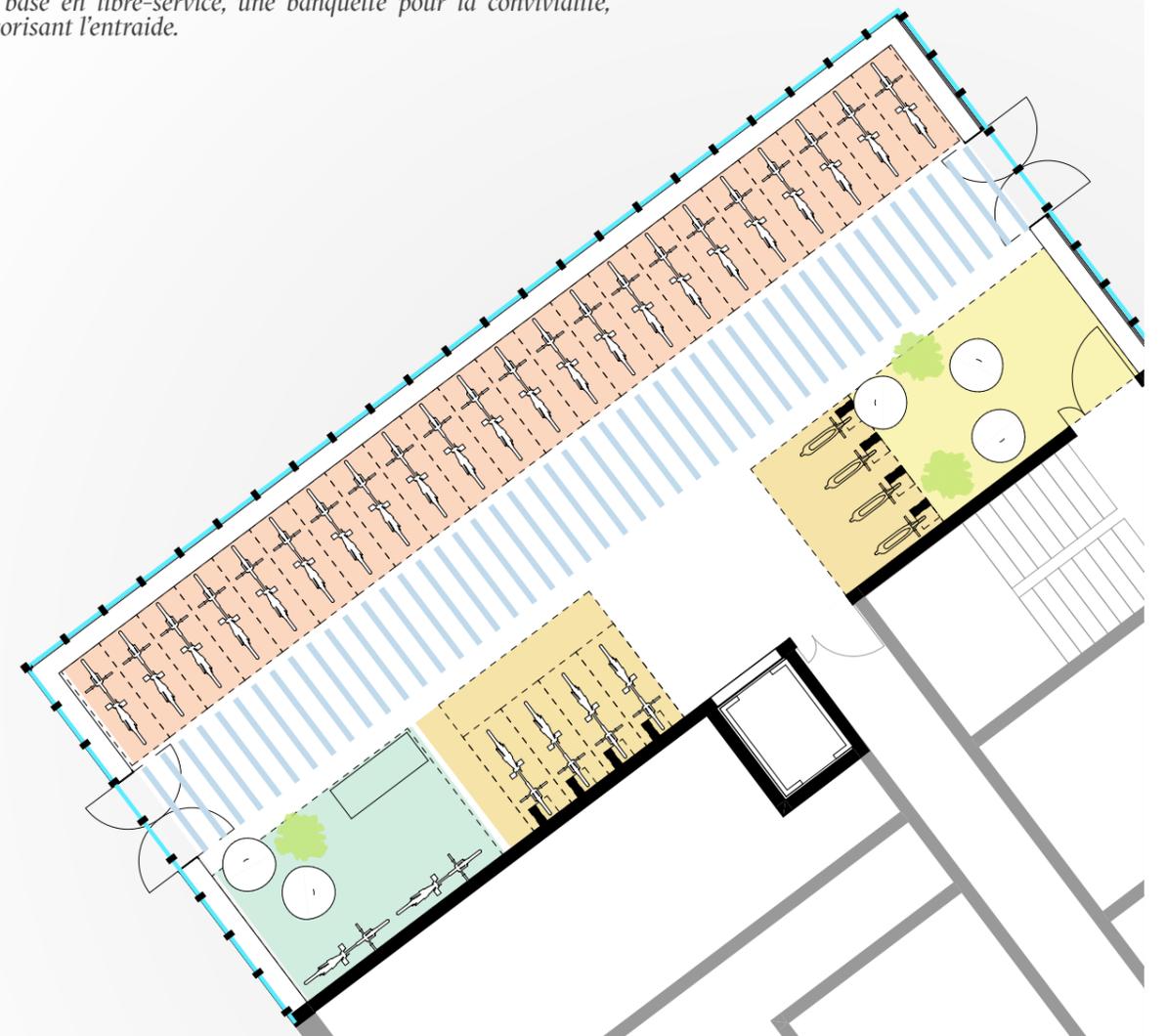
## B LE HALL À VÉLOS

### 2 LES ESPACES COMMUNS

Ces espaces sont pour nous des espaces hybrides, espace d'accueil, de passage, de convivialité, d'échange. On y dépose son vélo, on discute avec les voisins et répare ou entretient les vélos ensemble.



L'atelier de réparation propose un accroche mural, les outils de base en libre-service, une banquette pour la convivialité, favorisant l'entraide.



Espaces collectifs de l'étage

### ESPACES COMMUNS AUX ETAGES

Les espaces de convivialité se développent également dans les étages, avec les espaces des cuisines communes et espaces de salle à manger, prévues dans chaque bâtiment, face à la terrasse collective.

### ESCALIERS ECLAIRÉS NATURELLEMENT

L'usage des escaliers est facilité par l'éclairage naturel de ces espaces.

### UNE CUISINE COMMUNE PAR BATIMENT

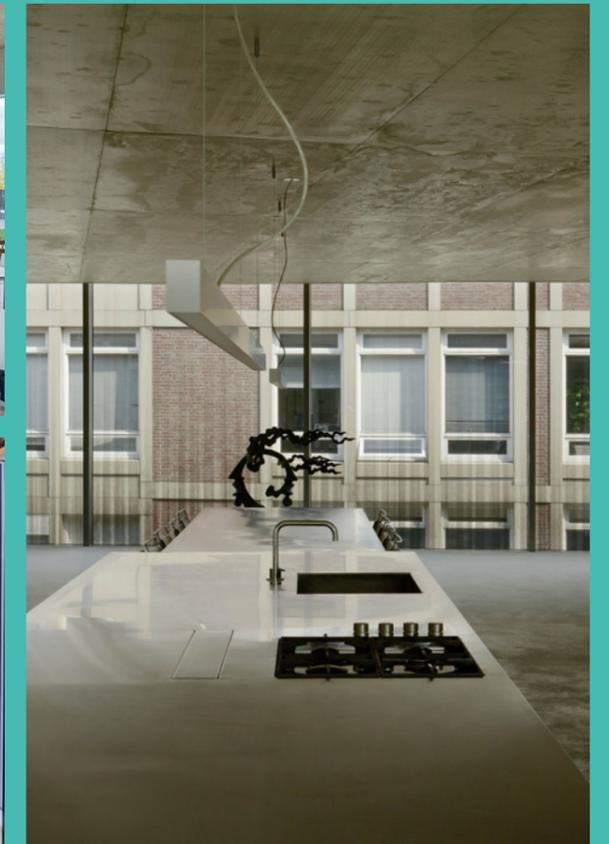
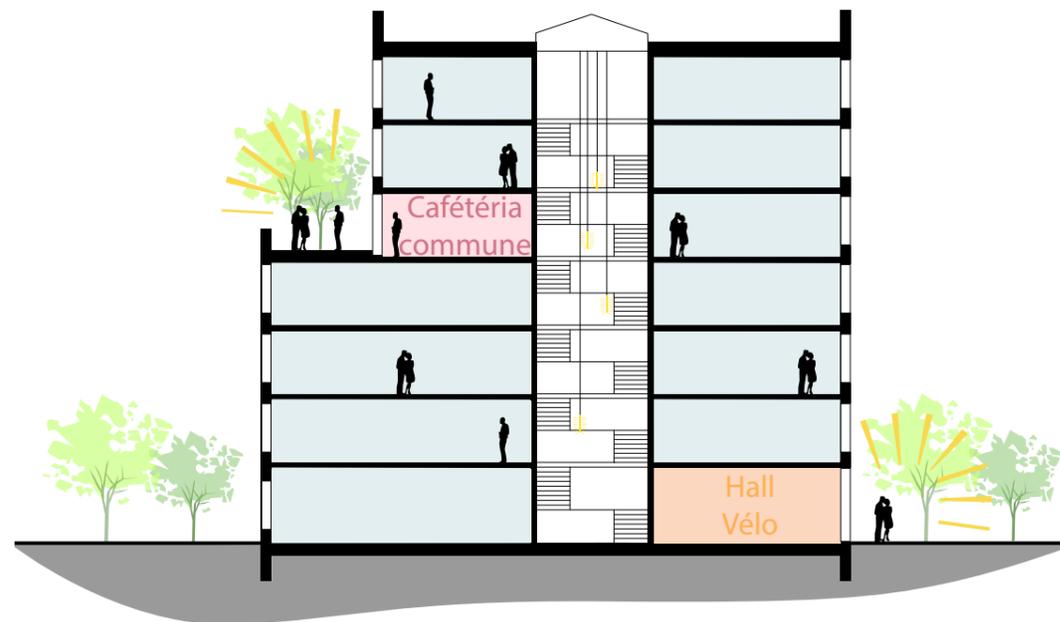
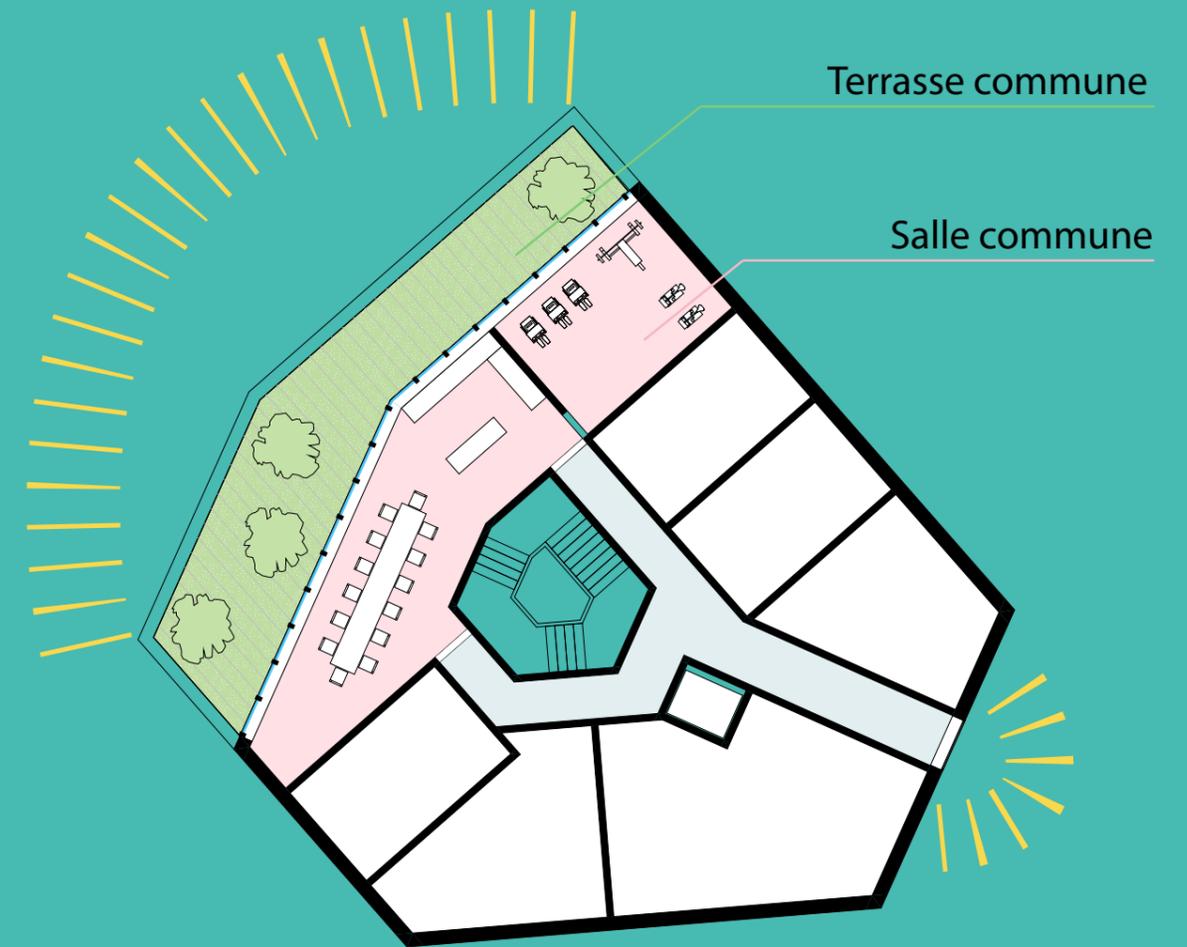
Une cuisine commune, comprenant une grande table, dans chaque bâtiment, pour recevoir des amis et renforcer les liens dans la résidence.

### TERRASSE COMMUNE

Chaque plot offre la possibilité de profiter d'une grande terrasse commune, espace accessible, situé au R+2 ou R+3, en fonction des formes des bâtiments.

### FITNESS

Chaque bâtiment sera doté d'une espace de fitness qui complète l'espace commun de chaque bâtiment.



## B LE HALL À VÉLOS

### 3 LES ACCROCHES À VÉLOS

#### EMPLACEMENTS LARGES

*Afin de garantir l'usage facile de ces espaces, et le rangement respectueux des lieux, nous proposons des emplacements larges, facile d'accès.*

*Les accroches proposées seront choisies par rapport à leur design innovant, coloré, en rupture de l'image des accroches de base en acier galvanisé.*

#### VELOS ÉLECTRIQUES

*Les emplacements des vélos électriques avec des stations de recharge seront prévus dans un enclos voué à cet effet, de même pour les trottinettes électriques.*

*Ce point nécessitera des échanges avec la commission de sécurité, pour définir les modalités d'intégration de la recharge dans le hall, néanmoins nous avons d'ores et déjà imaginé les mesures tels que les espaces largement ventilés, évacuation des cages enclouonnées séparé des halls.*

L'ENSEMBLE DE CES FACTEURS PERMETTRA LA BASCULE ET L'ÉVOLUTION DES LOCAUX VÉLOS, LEUR PERCEPTION ET LEUR PRATIQUE, AFIN DE DÉVELOPPER UNE VRAIE RÉSIDENCE À VÉLOS.



Range vélo HOOK par Note Design

## C PARTENARIATS

### 1 ADAV

Un partenariat avec l'ADAV sera mis en place afin de créer les meilleures conditions d'usages pour les résidents.

#### L'ADAV : L'ASSOCIATION DROIT AU VELO

Depuis 1982, Droit au vélo - ADAV a pour objet de promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo) et de manière générale, tous les modes de déplacement respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés et alternatifs à la voiture individuelle.

Elle mène, avec plus de 2 000 adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie.

*Droit au vélo est à l'initiative de réunions de concertation appelées « groupes de travail vélo ». Elle y représente les cyclistes*

*pour développer les aménagements en leur faveur. Son expertise permet le développement d'aménagements cyclables, l'émergence de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services liés au vélo (stationnement sécurisé, location...).*



Les implantations de l'ADAV

## C PARTENARIATS

### 2 DECATHLON

Un partenariat avec Decathlon sera également mis en place : chaque logement sera livré avec un vélo, au choix dans une sélection de vélos de la marque Decathlon.

